



TRANSPARENCE, ILLUSIONS ET DÉSILLUSIONS

AGEFI - 19.02.2021

TANT LA CONFÉDÉRATION QUE LE CANTON DE VAUD VEULENT RENDRE TRANSPARENT LE FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE. ON N'Y APPRENDRA RIEN DE NOUVEAU ET L'ÉTAPE SUIVANTE SERA DE RENDRE ÉGALITAIRE LE FINANCEMENT DES PARTIS.

En mars, le Parlement fédéral votera sur la transparence du financement de la vie politique. Il est question de contraindre les partis, mais aussi les comités de campagnes, à déclarer le montant total de leur financement, ainsi que le détail des dons - ou des «libéralités non monétaires» - dépassant 25'000 francs. Ce projet de réglementation constitue un contre-projet à une initiative populaire déjà déposée; il a été élaboré par le Conseil des Etats, mais rejeté une première fois par le Conseil national, qui doit maintenant confirmer ou infirmer son vote.

Hasard du calendrier, les députés vaudois vont eux aussi se pencher sur un texte similaire. Les comptes annuels des partis et les comptes de campagne des élections et des votations devraient être publiés, de même que le détail des dons de plus de 5000 francs versés par des personnes physiques ou de plus de 3000 francs s'ils émanent de personnes morales.

Ces revendications sont dans l'air du temps. Des réglementations similaires ont déjà été introduites dans d'autres cantons, romands notamment. Le sujet a encore gagné en importance après la campagne sur l'initiative «multinationales responsables», dont les partisans ont disposé de moyens considérables.

Que nous apprendra cette «transparence»? Savoir qui a de l'argent et qui n'en a pas est déjà facile aujourd'hui. Seuls les chiffres exacts manquent à notre curiosité. Mais ces chiffres, lorsqu'ils seront publiés, ne seront pas exacts. A supposer qu'on parvienne à centraliser toutes les dépenses d'une campagne de votation dans une seule comptabilité, comment calculera-t-on l'engagement des protagonistes sur les réseaux sociaux? Les efforts de persuasion menés par des responsables patronaux ou syndicaux? L'éditorial signé par un journaliste influent? La conférence donnée par un conseiller fédéral? Quant à l'identité des donateurs, elle restera incertaine. La méfiance continuera à régner et les adversaires victorieux seront toujours soupçonnés d'avoir eu trop d'argent.

La conséquence la plus tangible, lorsque les inégalités de ressources entre les partis seront chiffrées, sera la revendication d'un financement public des partis politiques et de la démocratie directe.